

## **L'indice de liberté d'Avenir Suisse 2017**

### **Neuchâtel: A deux doigts du top 10**

Place: 11 / Valeurs d'indice: 52

Ces dernières années, le canton de Neuchâtel faisait partie des cantons qui accusaient un net délitement de la liberté. Il évoluait systématiquement dans la seconde moitié du classement, entre la 19<sup>e</sup> et la 25<sup>e</sup> place. Lorsque huit nouveaux indicateurs ont été introduits dans l'indice de liberté en 2016, Neuchâtel a été projeté dans le tableau supérieur du classement et s'est retrouvé à la 10<sup>e</sup> place. Cette année, le canton perd à nouveau 1 place bien qu'il ait amélioré son score total par rapport à 2016. Cela s'explique par le caractère relatif de l'indice : les concurrents directs de Neuchâtel affichent des progrès plus nets en matière de liberté.

Comme l'année passée, le canton de Neuchâtel obtient des résultats médiocres en comparaison intercantonale dans le domaine économique. Ceux-ci sont même devenus plus mauvais, notamment à cause d'une modification de la législation qui a introduit des horaires d'ouverture des magasins un peu plus restrictifs, d'une hausse du nombre d'employés dans le secteur public et d'une exploitation plus conséquente du potentiel fiscal. La marge de progression dont dispose clairement le canton porte sur la charge fiscale qui pèse sur les familles moyennes et sur le second revenu. Dans le domaine civil, en revanche, Neuchâtel est devenu un peu plus libéral, ce qui ne se répercute pas sur son classement dans ce sous-indice : il conserve sa 3<sup>e</sup> place et demeure ainsi l'un des cantons les plus libéraux dans le domaine civil. Mais même là, il y a des possibilités d'amélioration, par exemple en ce qui concerne le libre choix de l'école.

#### **Informations supplémentaires :**

Samuel Rutz, Senior Fellow, samuel.rutz@avenir-suisse.ch, Tel. 044 445 90 62 / 079 204 78 83

Tibère Adler, Directeur Romand, tibere.adler@avenir-suisse.ch, Tel. 022 749 11 00

Pour interpréter les graphiques, il faut prendre en compte les éléments suivants : 50 est la mesure de la moyenne, 0 le minimum et 100 le maximum. Des valeurs au-dessus ou au-dessous du cercle de 50 points indiquent qu'un canton se classe respectivement au-dessus ou au-dessous de la moyenne pour l'indicateur correspondant et par comparaison avec les autres cantons. Les rayons rouges et les valeurs d'indice indiquent les résultats du canton au niveau des indicateurs économiques. Les valeurs pour les indicateurs civils apparaissent en orange. (Graphique: Avenir Suisse)

